



Réunion statutaire : **BUREAU EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la Réunion du 29 Janvier 2024

Membres présents (présentiel ou visioconférence) :

Gwenaëlle NOURY, Présidente
Stéphanie DAVAL, Secrétaire Générale
Pascal HENRY, Membre Président CSN Sports Extrêmes
Guillemette ANCELET, Membre Présidente CSN Patinage Artistique
Florian OTAÏ, Membre
Cécile LEKHAL, Présidente CSN Patinage de Vitesse
Alexandra BOCH, Membre Présidente CSN Bob Luge Skeleton
Huguette LONDY, Membre
Raphaël CABON, Trésorier Général
Anthony LEROY, Président de la CFOA
Mylène SECHAUD, Présidente de la CSN Ballet

Membres représentés :

Laurent MOREAU, Membre Président CSN Patinage Artistique Synchronisé (présent de manière non continue) ayant donné pouvoir à Stéphanie Daval à compter de son départ de la réunion, soit 21h
Noël MORARD, Membre Président CSN Curling, ayant donné pouvoir à Pascal Henry
Marien de la ASUNCION, Membre Président CSN Danse sur Glace, ayant donné pouvoir à Gwenaëlle Noury

Membre absent :

Patrick RIVERA, Membre

Invités :

Ludovic LE GUENNEC, Président du Conseil Fédéral
Djamel CHEIKH, DTN

La séance est ouverte à 19h30, sous la présidence de Gwenaëlle NOURY. Le quorum est atteint (la moitié des membres élus). Le bureau exécutif peut donc valablement délibérer.

La Présidente rappelle que le Bureau Exécutif a été convoqué le 24 janvier 2024 à 12h25, et est réuni sur l'**Ordre du Jour** suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Intervention de la Présidente,
- Intervention de la Secrétaire Générale (notamment releases),
- Intervention du Trésorier Général,
- Point du DTN,
- Point des CSN,
 - Dont pour la CSNPA : point sur la modification, par la DTN, des règles de sélection aux compétitions internationales pour les patineurs juniors
- Point de la CFOA :
 - Formation des officiels d'arbitrage : financement et règles de candidatures,
 - Jurys de compétitions,
- Point juridique/litiges,
- Point Evènementiel,
 - Vote : budget organisation de la finale du Grand Prix à Orléans,
 - Vote : budget organisation de la Tournée de l'Equipe de France,
- Planning des réunions BE/CF,
- Questions diverses.

Mme Noury commence par rappeler à tous l'obligation de confidentialité de nos débats au sein de l'ensemble des instances dirigeantes, en application de l'article 24.5 des Statuts.

Divers échanges ont lieu dès le début de la réunion. Notamment Gwenaëlle revient sur son déplacement lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse en Corée dont elle vient de rentrer.

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Stéphanie DAVAL est désignée secrétaire de séance.

II. Intervention de la Présidente

Gwenaëlle Noury revient sur l'actualité fédérale. Le dernier BE date du 25 novembre, même si nous avons eu l'occasion d'échanger depuis : la Coupe du Monde de Bobsleigh à La Plagne, Les Championnats de France Elites et son gala à Vaujany (nous avons tous eu longuement l'occasion d'échanger sur place) puis les championnats d'Europe et là le retour des JOJ où nous avons dépassé le record de médailles et sans doute une en cours avec Ambre et Samuel qui passent demain sur le programme long. Bravo aussi à Eve et Gianni qui se sont battus.

Des rendez-vous internationaux sur place : avec la Fédération Canadienne, les élus de l'ISU aussi, de même que Colin Smith, remplaçant de Fredi Schmidt. Jae Youl Kim est revenu sur le problème de la longue piste, rappelant qu'il ne reconnaît que la FFSG pour la vitesse et qu'il refuse de scinder la discipline entre 2 fédérations.

Suite à cette rencontre, nous avons formulé une demande officielle d'un second sponsor visible pour le financement de la finale des Grands Prix à Orléans. Nous avons beaucoup argumenté compte tenu du changement de modèle économique soutenu par l'ensemble des Fédérations. Nous attendons leur réponse.

Jae Youl Kim a également tenu à féliciter la performance d'Adam et souhaite que la réglementation évolue, tout en prenant en compte la sécurité des pratiquants. Des consultations sont en cours en vue du prochain congrès de l'ISU. Guillemette Ancelet commente ces évolutions avec Gwenaëlle Noury.

Enfin, lors de ces échanges Alexis Sodogas et Thibault Fauconnet, invité par le CIO en tant qu'expert de la vitesse, étaient présents et une starclass est envisagée en France.

Gwenaëlle Noury sera présente aux mondiaux de la vitesse à Rotterdam avant de se rendre aux mondiaux de PA DG au Canada.

Elle revient sur les championnats d'Europe et salue la performance globale de l'Equipe, tant en PA DG que dans les autres disciplines, de même que le doublé d'Adam. Les jeunes sont passionnés et s'investissent, cela n'a pas de prix.

Nous avons, il y a quelques jours, adressé un communiqué de presse pour le programme Sentinelles. C'est Stéphanie Mériaux qui sera en charge de la formation des Sentinelles via l'association Prévention et Bienveillance dans le Sport. D'autres associations accompagneront le projet, notamment La Voix de Sarah, Colosse, peut être Second Souffle, et une potentielle association avec France Victimes.

Demain Djamel Cheikh, Stéphanie Daval et Gwenaëlle Noury seront au CNOSF pour la présentation du rapport sur la lutte contre les violences de même que les vœux du CNOSF. Une réunion aura aussi lieu quant à la participation de la FFSG au Club France lors des JO Paris 2024. Nous allons proposer la piste de poussée, les kits de curling hors glace, le simulateur de vitesse hors glace et des ateliers spinners et rotateurs. Laurent Moreau s'interroge sur la présence de la Synchro dans cet atelier. Gwenaëlle Noury demande ce qui est possible : une équipe pourrait-elle être présente pour faire une démonstration d'entraînement au sol ? Laurent Moreau suggère de faire avec une demi-équipe. Nous aurons potentiellement droit à 3 jours de présence au Club France. Guillemette Ancelet demande si on peut mettre une patinoire synthétique. Gwenaëlle aurait préféré mettre une petite piste en glace mais, entre le coût et les températures, elle redoute que le message ne soit pas le bon.

Le problème de l'image et de l'impact écologique d'une patinoire synthétique est évoqué. Gwenaëlle Noury demande à chacun si elle a leur aval pour avancer dans cette direction. Alexandra Boch sera bien entendu ravie de déplacer la piste de poussée mais a juste besoin des détails organisationnels et logistiques. Raphaël Cabon demande comment héberger les bénévoles et rappelle que rien n'est prévu pour tous ces frais dans le prévisionnel. La question sera à évoquer avec le CNOSF. Djamel Cheikh pense qu'il va falloir envisager le mode camping à la FFSG et rappelle la position du CNOSF en la matière. Peut être pourra-t-on envisager un appel aux licenciés des clubs parisiens. Guillemette Ancelet suggère aussi le recours au roller in line. La réflexion sera à mener. Laurent Moreau indique que si la Synchro se déplace cela sera pour une démonstration au sol et non pour une démonstration sur roller in line. Djamel Cheikh rappelle qu'au-delà du fait qu'on devra savoir de quelle emprise au sol nous disposerons, l'idée est vraiment de pouvoir faire la promotion de nos disciplines. Alexandra Boch rappelle que la piste de poussée peut être réduite en longueur mais pas trop. Gwenaëlle Noury rappelle que Sarah Abitbol sera sans doute présente via son exposition et La Voix de Sarah.

Enfin, Gwenaëlle Noury rappelle que la manche d'Ice Cross de Pra Loup a dû être annulée ce week-end faute de glace du fait de la météo. Nous avons décroché des subventions et aides : nous allons leur proposer de reporter sur la prochaine manche. Enfin, elle rappelle que le weekend prochain la FFSG sera présente à la French Cup.

Elle demande s'il y a des questions. Djamel Cheikh souhaite que, ce soir, soit abordée la question de l'attribution des places JO 2024 : 120 places, soit 2 par personne -> 60 attributions à faire. Il y a de très belles places, notamment 2 places pour la finale de la Gymnastique à Bercy. Cette attribution est urgente. On pourrait mettre en place un tirage au sort électronique parmi nos bénévoles. Il faut demander au plus vite à Maxime et Emma de préparer une liste en vue du tirage au sort. Guillemette Ancelet demande comment on définit le terme « bénévole » : les présidents de clubs et entraîneurs sont-ils inclus ? Il conviendrait selon elle de choisir des personnes qui s'investissent de manière régulière : les membres actifs des clubs. Laurent Moreau suggère de se rapprocher des ligues pour les bénévoles. On peut mettre tout simplement dans la liste tous les élus de chaque club (licence encadrement ce qui comprendra les brevets fédéraux, et en retirant les entraîneurs rémunérés) + les bénévoles récurrents de nos événements fédéraux. Chacun s'accorde sur ce principe.

III. Intervention de la Secrétaire Générale (notamment releases)

1- Affiliations / Licences

Suite à vos votes du mois de décembre, et aux votes consécutifs du Conseil Fédéral, 2 clubs ont été affiliés : Opale on Ice et Association Bob Luge La Plagne France 1995. Une demande d'affiliation (Les 3 Seine à Troyes) est en attente faute de retour de la Présidente du Club à mes observations et à la demande de médiation formulée avec le club déjà en place.

L'unique club de la Fédération Monégasque de Patinage Artistique et de Curling, représenté par Valérie Gallo, a demandé à pouvoir être affilié à la FFSG, comme c'est le cas dans toutes les disciplines en France. Cela résoudrait beaucoup de difficultés et notamment cela rendrait inutile le renouvellement, qui était en cours de renégociation, de la convention Franco Monégasque en la matière. Nous avons donc démarré le processus d'affiliation de ce club avec Véronique Licari, Présidente de la Ligue PACA, et vous tiendrons bien entendu informés.

A ce jour (au 17 janvier 2024), la FFSG compte 26 940 licenciés (25 700 au 7 février 2023). Il s'agit d'une progression remarquable qui a un impact positif sur nos finances et traduit d'une belle reprise de nos disciplines qui plaisent aux jeunes pratiquants ! Parallèlement, les licences compétitions sont en nette augmentation : 6 730 licences compétitions à ce jour (5 862 si on exclut les licences secondaires compétition), contre 5 400 il y a un an.

Pour mémoire, depuis l'ouverture de la saison, un nouveau système de statistique a été mis en place sur le Coin des Licences. Auparavant, seules les « licences » ressortaient des statistiques. Désormais, nous avons distingué les « licenciés » des « licences ».

Nous comptons au 17 janvier 26 940 licenciés pour 29 499 licences (28 382 licences principales et 1 117 licences secondaires). La différence entre le nombre de licences principales et le nombre de licenciés s'explique de deux manières : les transferts en cours de saison comptent pour 2 licences principales, de même que les licences fédérales + avenants compétition.

Nous comptons à ce jour 2 266 Ice pass.

Nos licenciés se répartissent en 2 981 hommes et 23 959 femmes, soit 11,06 % de représentation masculine (légère baisse par rapport à N-1).

11 093 licenciés ont moins de 12 ans, et 7 773 ont plus de 18 ans (hausse de 8% par rapport à l'an dernier).

En PA, 19 667 licenciés / en DG 6 093 licenciés / en PAS 1 126 licenciés / en Ballets 946 licenciés (forte hausse par rapport à N-1) / en Patinage de Vitesse 833 licenciés (hausse par rapport à N-1) / en Curling 411 licenciés / en Sports Extrêmes 231 licenciés (baisse par rapport à N-1) / en Glace Inline 81 licenciés (forte baisse par rapport à N-1) / en Bobsleigh 92 licenciés / en Skeleton 11 licenciés / en Luge 8 licenciés.

4 097 licences Kid (en baisse de 10 % par rapport à N-1) / 1 202 encadrants + 209 officiels d'arbitrage + 252 entraîneurs (total des 3 cohérents avec le nombre d'« encadrants » à la même période l'an dernier).

2- Patineurs Ukrainiens réfugiés en France

Il nous restait à distribuer une partie de l'enveloppe d'aide aux patineurs réfugiés Ukrainiens allouée par le CNOSF : tout n'avait pas été consommé sur la dernière campagne d'aide. Nous avons décidé de proposer à nouveau cette saison le remboursement des licences aux patineurs réfugiés Ukrainiens, et si le solde de l'enveloppe s'avère insuffisant, la FFSG abondera pour le montant nécessaire.

Le solde restant au 1^{er} octobre était de 1 850,56 €. A ce jour, après remboursement de quelques licences, il est encore de 1 266,88 €.

3- Cosmos

En décembre, Stéphanie Daval a assisté à l'Assemblée Générale du Cosmos dans les locaux du CNOSF (l'occasion de réserver le CNOSF pour notre prochaine Assemblée des Clubs affiliés, en juin 2024). Le Président du Cosmos a été renouvelé, de même que son équipe dirigeante.

Nous avons renouvelé l'affiliation de la Fédération auprès du Cosmos. De nombreux clubs bénéficient déjà de ces services, pour les autres, nous rappellerons que l'adhésion est prise en charge par la Fédération. (<https://www.cosmos-sports.fr/> et <https://www.cosmos-sports.fr/formations>).

Le montant de l'adhésion du Cosmos est désormais régi par une nouvelle formule de calcul : au lieu d'un montant fixe à payer par Fédération pour les adhésions collectives, désormais la Fédération doit payer une somme annuelle correspondant à 50 % du total des adhésions individuelles de ses membres, le tarif varie selon le nombre d'ETP de l'association. Par exemple si 3 de nos clubs ont moins de 5 ETP, la somme de leur tarification individuelle serait de $50 \times 3 = 150$, pour ces 3 clubs nous paierons 75 €. A ce jour, 63 structures sont affiliées au Cosmos parmi nos clubs affiliés + la FFSG elle-même. Nous avons donc versé une adhésion de 5 000 €, et avons convenu de ne pas limiter le nombre de clubs pouvant bénéficier du cosmos : nous compléterons chaque trimestre le règlement correspondant aux nouveaux clubs ayant rejoint le réseau.

4- Releases

5 releases sont à examiner :

Départs :

- Louca ANDRE (vers Allemagne) – en PAS

Arrivées :

- Charlotte WU (USA) – Danse sur glace
- Daniel WU (USA) – Danse sur glace
- Mariia LANTSOVA (Ukraine) – Danse sur glace (en couple avec un partenaire français)
- Alessandra BORTOLOMUCCI (Italie) - Danse sur glace solo

Laurent Moreau réitère son avis positif donné par email : Louca est partie en Allemagne pour ses études. Marien de la Asuncion est absent et a exprimé son avis par email adressé au Bureau Exécutif à savoir : avis favorable aux 4 propositions étant donné que ce sont pour les 4, des patineurs qui s'entraînent en France et donc participent aux compétitions françaises. Au nom de la DTN, Stéphanie Daval rappelle qu'il manque la lettre de motivation pour Mariia LANTSOVA mais que la précarité de la situation de la famille, réfugiée en France, permet de passer outre étant donné que le questionnaire est complet.

Le Bureau Exécutif, à 14 votes POUR, 0 abstention (+1 pour Mariia LANTSOVA, cf fin de paragraphe) et 0 vote CONTRE, décide d'accorder les releases à la patineuse en PAS (Louca ANDRE) et d'accorder à Charlotte WU (USA), Daniel WU (USA), Mariia LANTSOVA (Ukraine) et Alessandra BORTOLOMUCCI (Italie) leur entrée en France, que nous allons soumettre aux USA, à l'Ukraine et à l'Italie, Marien de la Asuncion, représenté par Gwenaëlle Noury, s'abstenant pour ce qui le concerne (étant l'entraîneur de Mariia LANTSOVA).

5- Assurances

Notre contact chez MARSH, Benjamin Grazina, est actuellement souffrant. Nous rencontrons des difficultés de ce fait à rassembler les factures 2023 et attestations 2024 mais Karine Gamard et Stéphanie Daval font le maximum chaque jour pour débloquer la situation avec les équipes de Marsh.

6- Recrutement en cours - RH

Le CDD de Yanis Kadri se poursuit : Oriane a eu son bébé en novembre et ne devrait reprendre qu'après un congé parental suivi d'une partie de ses congés payés.

Maxime Combes a été embauché à temps plein au 1^{er} janvier en cadre autonome au forfait jours au poste de Directeur des Opérations, après que la transmission du site Francepatinoire.com, du nom de domaine et de la marque nous aient été dûment transférés.

Nous avons début janvier réalisé un travail important auprès de chacun des cadres en forfait jours (Maxime, Nathalie, Ludovic, Emma et Agathe) afin de leur rappeler l'importance de l'équilibre vie privée / vie personnelle et de leur rappeler les règles de repos hebdomadaire. Une procédure a été mise en place pour que chaque début d'année leur temps de travail annualisé soit estimé sur une base de 205 jours uniquement pour pallier les imprévus et que le forfait de 215 jours ne soit jamais dépassé.

Pour les cadres non forfait jours (et pour Natalie qui avait changé de statut courant 2023), les jours de RTT en excès ont été soldés aux salariés fin 2023, avec rappel des règles.

Nous cherchons une ou plusieurs stagiaires pour accompagner Agathe dans le refonte complète du site web et divers process liés au service communication qui peine à tout remettre à jour.

Nous envisageons aussi de recruter un stagiaire en Master 2 droit du Sport pour nous aider sur les travaux de révision des textes.

7- Préfecture

Les nouveaux statuts et règlement intérieur ont été déposés auprès de la Préfecture de Paris : nous attendons validation de la Préfecture.

L'association Club France a été dissoute et liquidée et les formalités déclaratives auprès de la Préfecture de Paris sont terminées.

8- Assemblée Générale de la FFSG

Notre assemblée générale se tiendra les 29 et 30 juin 2023 à Paris, au siège du CNOSF. Le Conseil Fédéral s'est prononcé par un vote favorable sur cette option après avoir rejeté en décembre le devis proposé par la Co'Met d'Orléans.

En tant que Fédération Sportive, le CNOSF nous offre la salle la plus chère sur le weekend (l'auditorium en l'occurrence). Nous sommes en train d'affiner les devis avec le CNOSF mais la location des salles et services annexes (sécurité, hôtesse d'accueil) pour le samedi et le dimanche matin devrait nous coûter moins de 20 000 €. Stéphanie Daval affine en ce moment avec Karine Gamard l'offre du traiteur : il s'agit d'un traiteur qui a l'exclusivité avec le CNOSF si bien que nous ne pouvons envisager de travailler avec quelqu'un d'autre mais son offre semble très correcte pour un accueil café et viennoiseries le samedi et le dimanche matin, un déjeuner cocktail à midi, et un apéritif après l'Assemblée plénière.

Nous allons sans doute proposer un accès en visio pour ceux qui ne pourront se déplacer, et un vote électronique via V8TE comme lors de l'Assemblée de novembre pour tous (nous en reparlerons au moment de préparer l'Assemblée). Enfin, un mail sera très vite adressé aux Présidents de Groupements affiliés afin de faire le point sur les besoins d'hôtellerie et d'affiner au maximum le devis traiteur.

9- Commission Disciplinaire

Comme annoncé lors de la dernière réunion plénière du Bureau Exécutif, nous avons interjeté appel de 3 des 5 décisions de la Commission Disciplinaire de 1^{ère} instance, pour lesquelles nous avons reçu les notifications officielles et pu prendre connaissance du contenu et de l'exposé des motifs des décisions le 24 novembre. Pour une des 2 affaires dont nous n'avons pas fait appel, la commission sera saisie à nouveau dès lors que celle-ci s'est déclarée non saisie d'un certain nombre de griefs. Des précisions sont données par M. Ludovic Le Guennec et Mme Stéphanie Daval, selon les affaires, aux membres du Bureau Exécutif, précisions qui par respect de la confidentialité inhérente à ce type d'affaires, ne sont pas reproduites au présent procès-verbal de la réunion.

Le 26 novembre 2023, M. Alain Boulard a fait part à Mme Noury de sa démission de la Présidence de la Commission disciplinaire d'appel de la Fédération.

Le 27 novembre 2023, Mme Ludivine Richefeu a été élue par le Conseil Fédéral en tant que nouveau membre de la Commission disciplinaire de la Fédération. Cette commission étant présidée par interim par Maître Bisson depuis la démission de Maître Ligneul, sur décision conjointe du Président du Conseil Fédéral et de Gwenaëlle Noury, Présidente, Mme Ludivine Richefeu a été nommée le 28 novembre à la Présidence de la Commission disciplinaire de la Fédération.

Le 2 décembre 2023, M. Thibault Cadet a été élu par le Conseil Fédéral en tant que nouveau membre de la Commission disciplinaire d'appel de la Fédération, puis nommé Président de cette commission sur décision conjointe du Président du Conseil Fédéral et de la Présidente de la Fédération.

Le 7 décembre, M. Thierry Schneider présente sa démission en tant que membre de la Commission disciplinaire d'appel de la Fédération.

Le 18 décembre 2023, Clémence Picard et Camille Souleil Balducci ont été élues par le Conseil Fédéral en tant que nouveaux membres de la Commission disciplinaire d'appel de la Fédération.

2 décisions ont été rendues le 29 décembre par la Commission disciplinaire de 1^{ère} instance de la Fédération, et il n'en a pas été interjeté appel par la Fédération. Des précisions sont données par Mme Daval aux membres du Bureau Exécutif, précisions qui par respect de la confidentialité inhérente à ce type d'affaires, ne sont pas reproduites au présent procès-verbal de la réunion.

Le 16 janvier 2024, Andréa Vilerio a été élue par le Conseil Fédéral en tant que nouveaux membres de la Commission disciplinaire d'appel de la Fédération.

Les 19 et 26 janvier 2024, des audiences de la Commission disciplinaire d'appel de la Fédération se sont tenues au siège fédéral. Des précisions sont données par M. Ludovic Le Guennec aux membres du Bureau Exécutif, précisions qui par respect de la confidentialité inhérente à ce type d'affaires, ne sont pas reproduites au présent procès-verbal de la réunion.

3 décisions ont en conséquence été rendues ce jour. Elles sont expliquées et commentées, il est répondu aux questions, mais cela n'est pas reproduit au présent procès-verbal compte tenu de la confidentialité inhérente à ces affaires.

Huguette Lundy rappelle le travail monumental fait en amont sur les dossiers de violence et exprime le fait que ces décisions la découragent totalement. Elle souligne que pour les enfants qui ont parlé ces décisions sont terribles et que cela lui fait mal au cœur.

Gwenaëlle Noury rappelle qu'en tant que Fédération nous avons fait ce que nous devions faire et que les commissions ont pris leurs décisions en toute indépendance. Huguette Lundy s'interroge sur le fait que les commissions n'ont pas pris contact avec les victimes et que ces dernières n'ont pas elles pu s'exprimer dans la presse. Pour Ludovic Le Guennec il est certain que nos bénévoles ne sont pas des professionnels de l'instruction. Guillemette Ancelet souligne qu'en effet le message passé est inquiétant. Ludovic Le Guennec souligne que c'est même la Fédération qui est décrédibilisée.

10- Bureau Exécutif / Conseil Fédéral

Comme cela vous l'a déjà été annoncé, M. Patrice Maurin a démissionné début janvier 2024 de son mandat de Vice-Président de la Fédération et de membre du Bureau Exécutif. A ce titre, ses accès ont été coupés dans les 24h, conformément aux nouvelles procédures d'on-boarding et d'out-boarding mises en place dans le cadre du projet « nouvelle DSI » en cours depuis le mois de juin, visant à renforcer la sécurité, l'accès et la conservation des données fédérales.

Concernant le Bureau Exécutif, par vote du Conseil Fédéral du 18 décembre 2023, Anthony Leroy, Président de la CFOA, a été élu comme nouveau membre du Bureau Exécutif, en application des nouveaux Statuts.

Par ailleurs, nous sommes à la recherche active du futur Président ou de la future Présidente de la CFEC. A ce jour, nous rencontrons de sérieuses difficultés à identifier le profil de la personne qui sera volontaire, motivée, disponible, fédératrice et porteuse des bonnes valeurs, et qui accepte le poste, qui consiste à créer cette nouvelle commission et à lui insuffler la bonne dynamique. Nous espérons aboutir rapidement sur ce projet.

Une discussion a lieu sur le sujet.

Concernant le Conseil Fédéral, conformément aux nouveaux statuts, 4 Vices-Présidents ont été désignés le 18 décembre 2023 parmi leurs pairs :

- Patricia SCOFFIER en tant que Vice-Présidente en charge de la Commission Suivi des Règlements et Textes Fédéraux,
- Brigitte GASPARD en tant que Vice-Présidente en charge de la Commission Finances,
- Michaël COLLARDEY en tant que Vice-Président en charge de la Commission Vie des groupements affiliés et organes déconcentrés,
- Christelle SOTTEAU en tant que Vice-Présidente en charge de la Commission Vie Fédérale.

11- Lutte contre les Violences

Le travail des référents Intégrité continue chaque jour et le nombre de signalements reçus est toujours élevé.

Concernant le projet Sayes, l'élaboration des modules de formation et de e-learning est en cours.

Le projet Sentinelles a été lancé il y a 20 jours par une première newsletter adressé à l'ensemble des Présidents de Groupements affiliés, de comités départementaux et de ligues régionales, et cette annonce a été réitérée lors de l'envoi d'une seconde newsletter 10 jours après : il est demandé aux ligues de désigner chacune une Sentinelle et aux clubs chacun 2 Sentinelles, un homme et une femme dont un parent de pratiquant, avant le 29 février. Les clubs et ligues semblent majoritairement adhérer au projet et des candidatures se révèlent chaque jour.

Parallèlement, nous travaillons à la mise en place des formations qui accompagneront ces sentinelles sur 3 ans et avons demandé à Prévention et Bienveillances dans le Sport, représentée par Stéphanie Scoffier Mériaux, de construire le ruban pédagogique et le contenu de formation, et de former nos formateurs. La mobilisation autour de ce projet, inédit, soutenu par l'ANS, est remarquable.

12- Labellisation

Nous avons tenu le 17 janvier la 5^{ème} session de la Commission de Labellisation pour l'olympiade 2022-2026.

A ce jour, 65 clubs ont été labellisés Ecole Française de Glace, 17 clubs ont reçu le label complémentaire « développement », 3 clubs ont reçu le label complémentaire « formation des jeunes », 3 clubs ont reçu le label complémentaire « compétition ». Quant aux badges complémentaires, le badge « sport mixité » a été attribué 12 fois, le badge « sport handicaps » a été attribué 6 fois et le badge « sport santé » a été attribué 3 fois.

Les envois de diplômes, de vestes, de kits communication et de kits pédagogiques sont en cours : du retard a été pris mais aucun club ne sera oublié.

13- Commission de révision des textes fédéraux

Les travaux de la commission ont repris dès le 4 janvier. Nous avons proposé à Patricia Scoffier de rejoindre le groupe de travail, en sa qualité de vice-présidente du conseil fédéral, à la tête de la commission idoïne.

Les travaux de la commission porteront dans les mois à venir sur :

- La finalisation des règles du règlement intérieur relatives à la composition des CSN, comme nous nous y sommes engagés lors de la dernière assemblée générale,
- Le règlement hébergement,
- Le règlement affiliations licences,
- Les règlements disciplinaires et éthiques et déontologie,
- Le règlement financier, qui sera à soumettre à l'Assemblée Générale,
- Le contrat clubs,
- Les statuts types de ligues et de clubs,
- La déclaration des intérêts particuliers.

14- Partenariats

Nous sommes en train de contractualiser 2 partenariats hôtellerie, avec Appart'City qui est venu vers nous, et avec Adagio pour lequel la mise en relation a été faite grâce à Frédéric Roussel, Vice-Président du club NBAA, pour des réductions sur nos offres « groupes » et sur nos réservations individuelles, avec des codes de réduction que nous allons communiquer à nos licenciés : 20% sur le tarif weekend pour le 1^{er}, 15% sur tous les tarifs pour le 2nd.

Stéphanie Daval, Raphaël Cabon, Maxime Combes, Agathe Jeanne et Emma Restaino travaillent sur d'autres partenariats, nous vous tiendrons informés.

IV. Intervention du Trésorier Général

Raphaël Cabon rappelle qu'on est en clôture avec le cabinet comptable. Certaines factures ne sont pas encore reçues mais il passe actuellement toutes les lignes en revue, notamment en vue de construire un prévisionnel le plus réel et le plus objectif possibles. Il n'est donc pas en mesure de présenter quoique ce soit mais fait état d'un atterrissage probable pour 2023 de - 170 K€ (mais il reste du tri à faire sur certaines fiches actions) et hors impact du retraitement des amortissements d'actifs non possédés (une réunion aura lieu le 13 février avec les experts-comptables sur ce point).

Le prévisionnel 2024 est en construction, avec l'aide pro active de la DTN et de l'équipe événementielle.

Sur un événement particulier, à savoir le Trophée international Mix Age à Montpellier, il précise qu'à ce jour trop peu d'équipes sont inscrites ce qui annonce un atterrissage en perte. Maintient-on la compétition, sachant qu'on a eu de grandes difficultés de l'agglomération pour obtenir la glace ?

Une discussion a lieu. Un point sera fait avec Laurent Moreau, qui a quitté la réunion, dans la semaine avant une prise de décision finale selon le point d'équilibre et la possibilité éventuelle de nouvelles inscriptions.

Sur les championnats de France Elites le déficit est estimé à 20 000 € donc il est désormais impensable de les organiser sur une piste unique et sur une semaine. Amiens a notamment été démarché pour cette année. Ils seraient prêts à se positionner, pour cela et potentiellement pour un Grand Prix.

V. Point du Directeur Technique National

La parole est à M. Djamel Cheikh, qui ne souhaite pas être redondant par rapport à ce qu'a exposé Gwenaëlle Noury en préambule. Il revient toutefois sur la très belle performance d'Adam aux Europes et sur les évolutions potentielles des règlements ISU. Il salue également la très très belle performance de Lorine Schild qui a terminé 5^{ème}. Malgré le forfait pour raison de santé des Kovalev, nous gardons 2 quotas pour l'an prochain. Nos danseurs quant à eux ont tous performés.

Il salue la belle 4^{ème} place en coupe du monde de Margaux Boch et de Talia Solitude. En vitesse, une belle médaille de bronze aux championnats d'Europe avec le relais féminin.

Plus récemment, les Jeux Olympiques de la Jeunesse sont une expérience extraordinaire pour les jeunes sélectionnés. Il reprend les résultats.

Il revient aussi sur la décision de sortir Kevin Aymoz de la sélection des Championnats du Monde. Il lui a conseillé de prendre soin de lui-même et d'être accompagné sérieusement pour l'avenir. Luc Economides partira aux Championnats du Monde à sa place.

Il demande s'il y a des questions. Faute de questions il rappelle qu'il pense que nous avons une belle équipe de France, avec un climat constructif.

Il revient enfin sur les difficultés rencontrées au pôle short-track, qu'il essaie de résoudre du mieux possible.

Alexandra Boch souhaite aussi revenir sur la performance de Maxime Mingeon et sur le parcours de Rémi de Ternay, notre seul lugeur junior qui évolue positivement depuis le début de saison.

VI. Point des Commissions Sportives Nationales

Stéphanie Daval rappelle pour mémoire à l'ensemble des Présidents de CSN les dispositions du nouvel article 21.3 du Règlement Intérieur, relatif aux CSN :

21.3.1. Comme prévu aux Statuts, le Directeur Technique National et le Président de la Fédération assistent de droit aux réunions des Commissions Sportives Nationales, dont ils peuvent compléter l'ordre du jour.

Peuvent également assister aux réunions des Commissions Sportives Nationales, et doivent être systématiquement convoqués aux réunions, avec voix exclusivement consultative :

- i. le délégué de la CSN concernée au Conseil Fédéral ;
- ii. un adjoint du Directeur Technique National;
- iii. le Président du Conseil Fédéral ou le Vice-Président en charge de la Commission Suivi des règlements et textes fédéraux du Conseil Fédéral ;
- iv. tout membre du Bureau Exécutif de la Fédération.

21.3.5. Il incombe à leurs bureaux respectifs de dresser, dans les quinze (15) jours de la réunion, **procès-verbal** de toutes les délibérations des Commissions Sportives Nationales. Ces procès-verbaux sont consignés dans un registre spécial, signé par le Président de séance et, le cas échéant, par le Secrétaire de la CSN, et diffusés i) aux membres de la Commission Sportive Nationale concernée, ii) aux membres du Bureau Exécutif de la Fédération, iii) aux membres du Conseil Fédéral de la Fédération, iv) aux Groupements pratiquant la discipline, v) aux Présidents des Commissions de Ligues et vi) aux Présidents des Ligues Régionales.

Ces procès-verbaux font l'objet d'une publication sur le site web fédéral, dans la rubrique dédiée à la CSN concernée.

Certains ont déjà commencé à mettre en place les process de nature à ce que ces nouvelles règles soient respectées. Il convient que nous soyons tous vigilants sur ce point.

1. CSNPA.

La période des sélections aux finales va s'ouvrir avec des difficultés annoncées, notamment pour les Novices et les Minimes (notamment avec certaines minimes surclassées en Novices qui ont de facto plus de points avec 2 programmes). Elle attend le dernier TDF pour prendre certaines décisions et notamment à ce moment là contactera Djamel en vue d'une concertation sur les décisions à adopter. Une discussion et un débat ont lieu. Il est certain que ce point n'avait pas été prévu par la réforme.

Elle travaille aussi avec la CSN à la révision de l'ancien tronc commun car les disparités sont trop grandes dans ces catégories, et ce en lien avec Anthony Leroy.

Point sur la modification, par la DTN, des règles de sélection aux compétitions internationales pour les patineurs juniors

Guillemette Ancelet exprime avoir été tracassée par la décision prise par la DTN, qu'elle a apprise par un mail reçu en tant qu'entraîneur et envoyé par l'assistante DTN : il est possible pour partir en compétition internationale junior en fin de saison d'envoyer la vidéo des éléments requis réalisés à l'entraînement et non en programme. Elle rappelle qu'en juin dernier Fabrice Blondel avait requis son avis sur la règle initiale. Ce changement de règle, sans son avis en tant que Présidente de la CSN PA, même si entre temps les statuts ont changé, l'a choquée, d'autant plus qu'elle l'a appris en étant prévenue en même temps que les autres entraîneurs, par un coup de fil d'un autre entraîneur.

Djamel Cheikh rappelle qu'il n'a jamais été question de l'écarter de la décision. Il a été interpellé sur ce sujet par Stanick Jeannette qui lui a indiqué que c'était dommage de retarder un athlète. Oui, il souhaite que le dialogue avec les Présidents de CSN soit maintenu. Fabrice devait l'appeler et visiblement il n'a pas réussi à joindre Guillemette Ancelet. C'est une décision qui n'est pas définitive, qui ne concerne que la fin de saison et le débat sera ouvert pour la suite en fin de saison. Au nom de la DTN, il exprime être désolé de l'avoir blessée et surtout il est navré de ce malentendu et de cette mauvaise articulation.

Gwenaëlle Noury rappelle que la volonté est toujours de cultiver la bienveillance. Guillemette Ancelet rappelle que cette collaboration et communication efficaces existent et qu'elle ne souhaite pas que l'inverse soit perçu ou alimenté.

2. CSNDG.

Marien de la Asuncion est absent.

3. CSNPAS.

Laurent Moreau a dû quitter la réunion.

4. CSN Patinage de Vitesse.

Mme Cécile Lekhal est dans le train et nous écoute mais ne peut pas forcément parler (elle envoie des votes ou questions via WhatsApp).

En amont de la réunion, elle avait envoyé un texte à Stéphanie Daval pour qu'il soit lu pendant la réunion.
Le voici :

Bon début de saison pour le Short Track avec une augmentation des licences de 15%.

2 stages en début de saison :

● 2 semaines en août sur Font Romeu

1 semaine ouverte aux jeunes qui ont réalisés les temps de star class et la 2ème ouverte à tous.

Un bilan positif, une cinquantaine de participants sur les 2 stages.

Un très bon retour des sportifs, des parents et des encadrants grâce à l'équipe fédérale ainsi qu'à Thibault Méline et Myrtille Gollin pour leur investissement.

● 1 stage vacances Toussaint 25 patineurs : retour idem stage Font Romeu.

Prévision 2024 :

Stage d'été 2 semaines

Projet 2024

- ❖ mettre en place le BF2 vu avec Myrtille Gollin,
- ❖ mise en place de la 2ème formation matériel pour les entraîneurs,
- ❖ finalisation des tests fédéraux et présentation aux entraîneurs et à l'équipe fédérale par Murielle Audemard,
- ❖ remettre en place le Plan National de Détection Short Track afin de développer la discipline, dans l'attente d'une réunion avec Alexis Sodogas.

Prochaine réunion CSNPV début février.

5. CSN Ballet sur Glace.

Mylène Sechaud précise que pour le Ballet sur glace le nombre d'équipes grandit, les compétitions sont pleines. La saison commence le 2 mars à Nantes. L'organisation de la Nations' Cup est en cours et avance sereinement avec de nouvelles Nations présentes et 20 équipes françaises positionnées. Le groupe de coordination international travaille bien (Australie / USA / France).

Les championnats Elites sont toujours compliqués pour le Ballet car la saison n'est pas encore ouverte mais les équipes y viennent toujours avec plaisir.

6. CSN Curling.

Noël Morard est absent.

7. CSNBLS.

Alexandra Boch évoque, outre les résultats déjà évoqués, une réunion à venir pour la préparation des Championnats de France qui sera ouverte aux étrangers, pour densifier la participation. Les Jeux de 2030 s'annoncent comme une vraie échéance donc de la détection sera mise en place, elle y travaille avec Bruno Mingeon, avec des minimas de performance physique à définir, de manière objective.

8. CSNSE.

Pascal Henry annonce un très bon début de saison sur la 1^{ère} manche : il n'y a jamais eu autant d'inscrits, même si cela ne se ressent pas encore dans les licences (ils attendent la 2^{ème} manche).

Les France Elites devront à l'avenir passer les Sports Extrêmes en dernier car cela abime beaucoup la glace.

Pra Loup a été annulé du fait de la fonte de la glace. La météo a eu raison du Trophée Andros aussi.

Sur le budget développement il a pu avoir beaucoup de matériel et en remercie le DTN.

En ATSX, Arthur Faure se positionne 3^{ème} Junior en Autriche et Amandine Condroyer est à la 2^{ème} place. Il regrette que ces résultats ne soient pas affichés sur le site web ni sur les réseaux sociaux de la Fédération.

VII. Point de la CFOA

Tout d'abord, nous souhaitons tous à Anthony Leroy la bienvenue parmi nous pour sa première réunion plénière depuis qu'il a été élu au Bureau Exécutif.

Il souligne qu'on est en saison haute, que les France Elites lui ont permis beaucoup d'échanges. Il a même à cette occasion pu passer sur la Coupe du Monde de La Plagne. Mais un point noir : la gestion sur une semaine avec des congés qui sont dû être posés par certains arbitres. En effet, une organisation différente sera à privilégier à l'avenir.

Plus récemment les Championnats de France Junior ont eu lieu à Nice et il constate un souci d'organisation et de travail en commun entre disciplines. Il constate que nous avons des bonnes pratiques à apprendre les uns des autres, entres disciplines et notamment entre les disciplines d'expression et c'est pourquoi une réunion a eu lieu la semaine dernière : un état des lieux de ce que chacun fait sur la gestion des compétitions et des jurys.

Il entend beaucoup que les arbitres coutent cher mais ce coût peut être optimisé par une organisation différente. Il reviendra sur ce point. Ce sont les France Junior qui ont déclenché la nécessité de cette réunion car 15 jours avant les officiels d'arbitrage n'avaient pas les horaires et donc des billets d'avion pris à la dernière minute ont couté une fortune.

Il rappelle aussi le cas d'un officiel d'arbitrage qui ne répondait à aucune demande d'information de la part de l'ISU ou de clubs organisateurs. A ce jour, la Présidente a dû prendre la décision de retirer cet arbitre de ses sélections et des jurys correspondants.

Ensuite, un groupe de travail est en cours pour la session d'examen pour le recrutement de nouveaux officiels d'arbitrage.

Enfin, la CFOA a diligenté une enquête interne sur le comportement inapproprié d'un membre du corps enseignant qui exerce des pressions sur le corps arbitral depuis plusieurs mois. La DTN a été alertée. Ce type de pratique et de tentative d'influences sur les jurys ne devra plus avoir lieu. Il souhaite saisir la commission disciplinaire mais les récentes décisions annoncées l'inquiètent. Quoi qu'il arrive la CFOA sera très ferme sur le fait que ces pressions ne seront pas acceptées. La probité du corps arbitral français ne doit pas être remise en question et les manœuvres pervertissent le jugement des arbitres, malgré toute leur droiture. La nouvelle génération d'arbitres est particulièrement sensible et en souffrance vis-à-vis de ces manœuvres.

L'enquête interne a rassemblé de nombreux témoignages officiels, sur formulaires CERFA, enregistrements, photos etc. permettant d'apprécier la situation. Il espère que le Bureau Exécutif s'associera au corps arbitral pour l'aider à juger en toute indépendance, pour un sport propre et un sport juste. Malgré tous les fantasmes on constate tout de même que c'est toujours le meilleur qui gagne mais il redoute que cela épuise et abime les arbitres.

Il est, selon lui, temps de prendre des sanctions pour défendre nos valeurs. Djamel Cheikh réitère son soutien et celui de la Direction Technique Nationale. Il a lui-même subi des tentatives de pression lors de ses sélections et il sera solidaire avec le corps arbitral et ne cautionnera jamais ce type de pratiques. Il plaide pour des échanges constructifs entre les phrases de compétitions, des monitorings etc., mais chacun doit rester à sa place. Anthony Leroy remercie Djamel Cheikh de son soutien, de même que Cécile Lekhal qui exprime également son soutien.

Jurys de compétitions

Une réflexion a porté sur le fait qu'en PA une majorité de compétitions nationale est déficitaire, alors que la CSN subventionne les compétitions. En PAS qui a une autre organisation, les compétitions sont toutes bénéficiaires et taxe les organisateurs. La Danse est un juste milieu.

Certes le système d'arbitrage vidéo est couteux en matériel et en ressources et ne tourne pas sans un certain nombre d'intervenants. Il ressort des rapports de la CFOA que la question est posée de savoir si ce système d'arbitrage vidéo doit être mis en place sur TOUTES les compétitions en France.

D'autres approches existent. Depuis le tournant de 2005, on n'a rien tenté d'autre et oui ce système est couteux. Il rappelle que ce n'est pas la CFOA qui décide de mettre l'arbitrage vidéo sur les compétitions. Il souhaite que la CFOA ne fasse pas systématiquement les frais des attaques sur le coût des compétitions... surtout quand l'organisation est arrêtée à la dernière minute : l'anticipation est visiblement la clé de la réduction des coûts.

Les échanges entre les CSN disciplines d'expression et la CFOA sont constructifs. Il rappelle aussi les groupes de travail passés ayant abouti à la rémunération des OA. Il passe rapidement sur les complications de certains règlements techniques de CSN. Il souligne aussi que, malgré le nombre d'OA formés, il n'arrive plus à fournir assez de juges pour les compétitions : on ne peut pas demander à un OA d'officier tous les weekends pendant 5 mois.

Les formats de jury validés en 2017 et 2018 (un JA et 3 juges pour le régional, un et 5 pour le national etc. page 100 du règlement de la CFOA) sont-ils toujours valables, malgré les règlements des disciplines ? Il y a un vrai sujet.

Ludovic Le Guennec interroge Anthony Leroy pour préciser les différences entre les disciplines. Anthony Leroy explicite le règlement en place notamment le fait que la vidéo n'a pas lieu d'être sur le régional en théorie. Guillemette Ancelet revient sur les récents problèmes sur différents TDF pour circonscire l'ampleur du problème. Anthony Leroy rappelle que l'ensemble du corps arbitral manifeste une fatigue et un épuisement notamment par le rythme imposé. Un long débat a lieu.

Formation des officiels d'arbitrage : financement et règles de candidatures

Concernant la formation des OA, certaines disciplines sont très mal dotées en OA, notamment le BLS et le curling, voire le Sport Extrême. Un travail sur le contenu pédagogique est en cours.

L'appel à candidats pour la prochaine session doit être lancé. Depuis 2018, il a été décidé que cette formation soit centralisée au niveau de la Fédération, qui autrefois était portée par les Ligues avec de grandes disparités. A ce jour, la Fédération paie l'ensemble de la formation.

A priori, la formation d'un arbitre coûte environ 600 euros par personne. Il rappelle la situation dans d'autres pays, notamment aux Etats Unis. La session de septembre à Rennes est déjà planifiée et budgétisée. Que décide-t-on pour cette session et son financement ? Combien d'arbitres nouveaux formés ? Quel contingent (l'an dernier 65 personnes) ? Quel budget (l'an dernier 45 000 €) ? Décide-t-on d'une participation financière des candidats ? des ligues ? Conserve-t-on un système centralisé ?

La CFOA soutiendrait la démarche de fixer des droits d'inscription de 100 € par personne, à voir qui les finance ?

Gwenaëlle Noury pense que cette idée de participation de 100 € semblerait cohérente, d'autant que par exemple sur les BF, les pratiquants prennent tout à leur charge. Raphaël Cabon rappelle qu'il a déjà annoncé son soutien à Anthony Leroy dans ce sens. Anthony Leroy indique que certaines ligues ont déjà annoncé pouvoir abonder. Cette décision permettrait d'augmenter le contingent et de marquer un engagement du candidat pour éviter certaines candidatures fantaisistes.

Ludovic Le Guennec craint que cela ne réduise les candidatures. Anthony Leroy rappelle que, une fois l'examen réussi, les OA seront indemnisés. Un débat a lieu sur les disparités selon les Ligues et les régions.

Gwenaëlle Noury souligne que la participation demandée permettrait de maintenir un système centralisé de formation.

Anthony Leroy propose que ceux qui sont déjà OA et souhaitent se former sur un autre poste ne se voient pas demander la somme. A titre d'exemple, l'ISU abonde quand un OA est reçu à une certification internationale.

Quid de la formation désormais obligatoire du PSC1 des arbitres ? On pourrait le demander en prérequis pour être candidat.

Anthony Leroy soulève aussi la question des candidats non européens. Un échange a lieu et la condition est posée d'une résidence en France a minima.

Après échanges, il est décidé par le Bureau Exécutif, à 14 votes POUR ,0 abstention et 0 vote CONTRE, qu'une contribution de 100 € par candidat (avec soutien ou non des ligues selon les cas) soit demandée de même que le PSC1 et un critère de résidence en France, et d'adopter un budget pour la formation des OA identique à celui de l'an dernier.

VIII. Point juridique/litiges

Depuis notre dernière réunion plénière, les nouveaux Statuts et le nouveau Règlement Intérieur de la Fédération ont été adoptés par l'Assemblée Générale et sont entrés en vigueur.

Le litige avec Charles Gueydan a trouvé un terme avec la signature d'une transaction définitive, et règlement pour solde de tout compte.

La négociation avec Michel Ange Marie Calixte en vue d'une transaction globale est toujours en cours.

Dans l'affaire Morgan Ciprès, notre avocat américain n'est toujours pas en possession de la version écrite et signée du jugement, de manière à faire courir les éventuels délais d'appel.

A ce jour, le litige avec les 6 ex-membres du Bureau Exécutif révoqués à 3 reprises est terminé.

La plainte pour vols de données a été déposée il y a quelques jours auprès du Parquet par Maître Laurent Plagnol et l'action au civil contre Didier Gailhaguet pour récupérer les sommes indûment payées par la Fédération au titre de sa mutuelle est en train d'être enrôlée auprès du Tribunal Judiciaire de Béziers, par Maître Laurent Plagnol également.

Une mise en demeure de rembourser la somme de 676 594,80 € a été adressée à Synerglaçce le 20 décembre 2023. Synerglaçce nous a répondu par un courrier du 27 décembre 2023, reçu début janvier 2024. A ce jour, Maître Sophie Dion essaye de prendre attache avec l'avocat de Synerglaçce.

Stéphanie Daval a pris attache avec la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes en vue d'une réclamation à l'encontre de la société FCN.

Des explications sont données, non reproduites au présent procès-verbal d'un commun accord entre l'ensemble des présents.

IX. Point Evènementiel

Vote : budget organisation de la Tournée de l'Equipe de France

Raphaël Cabon a transmis en amont de la réunion aux membres du Bureau Exécutif le budget prévisionnel de la Tournée de l'Equipe de France, avec 2 choix possibles pour l'animateur. Si Philippe Candeloro arrive à trouver des partenaires à hauteur de 30 000 €, il pourrait co-animer la tournée avec Fernand Fedronic, car de toute façon Philippe Candeloro ne serait pas disponible sur toutes les dates. Florian Otaï exprime le fait qu'il n'est pas à l'aise avec l'idée de proposer l'intervention de Philippe Candeloro s'il n'y a pas le financement en face. La billetterie a été revue à la baisse : gratuit jusqu'à 6 ans, puis un tarif en baisse par rapport aux années précédentes, de manière à élargir le public. A ce stade du développement de Francepatinoire.com, le pass famille n'a pas pu être mis en place.

La jauge d'équilibre est entre 700 et 800 spectateurs sur chaque séance, sachant que sur certaines villes, notamment Annecy, la Tournée a été acquise dans sa globalité et donc la billetterie ne nous appartient pas. Certaines dates sont encore à arrêter, certaines patinoires n'ayant pas finalisé leur engagement faute de recevoir le cahier des charges.

Raphaël Cabon précise que les patinoires qui souhaitent accueillir Gabriella et Guillaume les prendront en charge mais que nous avons refusé, nous Fédération, de prendre en charge le cachet qu'ils demandaient. Adam Siao Him Fa ne pourra peut-être pas faire toutes les dates : il est le seul à être au-dessus de la grille que nous avons arrêtée pour rémunérer les athlètes, ce qui est amplement justifié par son double titre de champion d'Europe.

Raphaël Cabon précise que la billetterie est lancée au fur et à mesure que les conventions sont signées par les patinoires.

Alexandra Boch demande s'il existe une version allégée de la Tournée pour notamment s'adapter à une petite piste. Gwenaëlle Noury rappelle que l'essentiel est de rentabiliser le plateau. Raphaël Cabon indique qu'il va y réfléchir avec l'équipe événementiel.

Le Bureau Exécutif, à 14 votes POUR, 0 abstention et 0 vote CONTRE, adopte le présent budget prévisionnel, qui n'était pas inclus dans le budget prévisionnel adopté par l'Assemblée Générale en juin 2023, conformément aux dispositions du Règlement Financier.

Vote : budget organisation de la finale du Grand Prix à Orléans

Raphaël Cabon passe la parole à Gwenaëlle Noury. Elle relate ses discussions avec Philippe Candeloro. Face à un événement exceptionnel à financer, il faut des moyens exceptionnels. Elle a rencontré Philippe Candeloro avec Djamel Cheick à ses côtés, et à force de demandes de rendez vous, elle a pu rencontrer André Philippe et Serge Grouard à Orléans. Philippe Candeloro semble très motivé pour nous aider sur cet événement. L'avoir ponctuellement à nos côtés sur cet événement pourrait être intéressant.

Elle pense qu'on aurait intérêt à travailler avec lui de façon ponctuelle et cadrée sur ce projet.

Elle demande les avis de chacun.

Djamel Cheikh précise avoir, en effet, été sur les rendez-vous et que, selon lui, nous avons plus à gagner qu'à perdre. Pour lui c'est une manière de voir ce que peut donner l'association avec une « marque » telle que Philippe Candeloro.

Raphaël Cabon rappelle les règles, notamment le règlement financier et le fait qu'il est impossible de prévoir de l'intéressement sur du financement public. Il rappelle aussi qu'il convient de faire une consultation.

Anthony Leroy demande comment on se représente le gala d'ouverture. Gwenaëlle Noury exprime la vision de ce qui a été amorcé à Vaujany : le mélange feu glace, le mélange du Freestyle et du PA, quelque chose de novateur. Pour Anthony qui a assisté à plusieurs cérémonies d'ouverture, cela peut être modeste (pas médiocre précise-t-il) et rappelle que le spectacle c'est la compétition qui a lieu après. Gwenaëlle Noury précise que, sans avoir la folie des grandeurs, on peut faire quelque chose de nouveau et de beau.

Anthony Leroy rappelle que tous ici on travaille bénévolement et que Djamel Cheikh a raison, Philippe Candeloro est une marque.

On en revient à la proposition faite d'apporteur d'affaires, pour laquelle l'appel d'offres a déjà été effectué.

Certains demandent si on peut trouver d'autres moyens de faire entrer de l'argent. Il est rappelé toutes les démarches qu'on met en œuvre depuis plusieurs mois. Pour rappel aussi, beaucoup d'argent de la municipalité d'Orléans est parti sur d'autres événements ou d'autres sports en vue des JO 2024.

Raphaël Cabon rappelle que le budget global de l'événement serait à 1,6 M €, avec un déficit théorique de 500 000 € à ce jour, avec une billetterie à 250 000 € (mais il reste à déterminer le prix des places, le nombre de places à vendre, bref, beaucoup d'incertitudes encore). Il ne souhaite pas soumettre le budget

ce jour car il n'est pas finalisé, que beaucoup de paramètres sont à affiner, mais déjà une décision sur l'implication de Philippe Candeloro est nécessaire pour avancer sur le budget. Il est rappelé que les enveloppes évènementielles ont été siphonnées sur 2024 à tous les niveaux.

Gwenaëlle Noury rappelle que cet évènement fait partie de notre héritage de l'ancienne gouvernance. Qu'à ce jour, on ne peut plus rendre cette finale. Raphaël Cabon rappelle que les collectivités sont en train d'arrêter tous les budgets.

Guillemette Ancelet demande qui va gérer l'organisation de l'évènement. Bien entendu, cette finale sera organisée par la Fédération, avec Maxime Combes, Emma Restaino et Raphaël Cabon aux commandes.

Anthony Leroy souhaite aussi étudier la possibilité de ne pas faire l'évènement. Il rappelle que d'autres nations ont déjà annulé plusieurs fois des évènements. Il est rappelé que l'ISU amène 300 000 €, déjà dans le budget, et interdit un 2nd partenaire officiel...

Il semble nécessaire d'avancer sur divers sujets avant de prendre une décision et que Raphaël puisse soumettre un budget plus avancé et abouti.

X. Planning des réunions BE/CF

Ce point sera examiné à la prochaine réunion.

XI. Questions diverses

Gwenaëlle Noury remercie tout le monde pour ce travail collégial.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 01h45.

Secrétaire de séance :

Stéphanie DAVAL
Secrétaire Générale

Gwenaëlle NOURY
Présidente

La nouvelle Secrétaire Générale


